

Pour faire un don et soutenir les projets du CHU d'Angers

► INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF FISCAL DU MÉCÉNAT :

Particuliers

66 % du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Entreprises

60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

► DON EN LIGNE, PAR CARTE BANCAIRE

Scanner
le QR code



► DON PAR CHÈQUE

À l'ordre de : Mécénat - CHU d'Angers.

► DON PAR VIREMENT BANCAIRE

Se rapprocher du service Mécénat.

N'hésitez pas à contacter le service Mécénat qui se tiendra à votre écoute.

Contact

Charlotte Huet - Service Mécénat

Direction du Service aux patients et aux usagers

CHU Angers - 4 rue Larrey - 49933 Angers cedex 9

mecenat@chu-angers.fr - 02 41 35 66 38 / 06 58 76 70 68

Dons &
Mécénat
CHU ANGERS

SOUTENEZ LA DÉMARCHE
DONS ET MÉCÉNAT
DU CHU D'ANGERS

Grâce à votre don, soyez acteur du progrès médical

Faire un don à la démarche Dons et mécénat du CHU d'Angers c'est soutenir les patients hospitalisés et leurs proches ainsi que les professionnels de santé engagés au quotidien pour la santé de demain. Grâce à votre don, vous agissez dès maintenant pour développer des actions concrètes et complémentaires au soin.

Chaque don
compte !

1 € collecté =
1 € pour les projets

Rejoignez la démarche Dons et mécénat
et participez à l'excellence médicale pour tous



Achat de deux chariots sensoriels - Snoezelen pour les Soins palliatifs et la Pédiatrie.



Projet Real Karla, réalisation d'œuvres en Réanimation médicale par l'artiste Elsa Tomkowiak.



Création de plusieurs salles bien-être à destination des professionnels de santé.

Soutenez la démarche Dons et mécénat du CHU d'Angers

Partagez nos valeurs de solidarité, d'excellence médicale et d'innovation pour tous.

La démarche Dons et mécénat a pour vocation de promouvoir et accompagner des projets d'intérêt général autour de 3 axes, complémentaires au soin :



Accélérer

l'innovation et soutenir nos chercheurs pour faire avancer la recherche en santé et le progrès médical ;



Améliorer

le bien-être et adoucir le quotidien des patients hospitalisés, développer des actions « bien-être » à destination des professionnels de santé ;



Dédramatiser

l'environnement hospitalier grâce à l'art et la culture : concerts au cœur des services de soins, création d'œuvres d'art dans les services. Ces actions sont à destination des patients, de leurs proches et des hospitaliers.

